

FORMATION

DEJEPS

(Sous réserve de l'obtention de l'habilitation par la DRAJES.)

MENTION TENNIS

Session

2026-2027

**Formation sur 12 mois
avec le contrat d'apprentissage**



**LIGUE
PROVENCE ALPES
CÔTE D'AZUR**

Inscrivez-vous !

Préinscription directement sur
www.liguepacatennis.com ou
scannez le QR code suivant:

Pour plus de renseignements :

Victoria TICARRO

☎ 06 80 59 93 75

✉ victoria.ticarro@fft.fr



Nous écrire



Centre de Formation Ligue
Provence-Alpes-Côte d'Azur
1175 Chemin des Cruyes
13090 Aix en Provence



Où et Quand ?



**DATES DE FORMATION : DU
24 AOÛT 2026 AU 18 JUIN
2027**



Lieux

AIX EN PROVENCE OU ANTENNE DE NICE

Date limite d'inscription du dépôt du dossier) :

1ère session : **Lundi 8 juin 2026**

2ème session : **Vendredi 14 août 2026**

Tests d'entrée à la formation pour Aix-en-Provence :

1ère session de test :

Lundi 15 et Mardi 16 juin 2026

2ème session de test :

Mardi 18 août 2026

Tests d'entrée à la formation pour Nice :

1ère session de test :

Lundi 15 et Mardi 16 juin 2026

2ème session de test :

Lundi 17 août 2026

Partenaires privés

Partenaires publics

Le contrat d'apprentissage

Le Fédération Française de Tennis accompagne les clubs dans l'élaboration des contrats d'apprentissage de leur stagiaire. Le contrat est conclu entre le club, le stagiaire et la Fédération Française de Tennis

Durée légale de la formation

EN CENTRE DE FORMATION

700 heures

640 heures en centre de formation

60 heures en E-learning



30 heures complémentaires en collaboration avec l'équipe technique régionale

500 heures

EN STRUCTURE D'ACCUEIL

Stagiaire en contrat d'apprentissage (sur 12 mois)



35 Heures par semaine

14 heures en centre de formation

21 heures en structure d'accueil

À quel prix ?

En attente de la validation des **NPEC**

En alternance, vos frais de formation peuvent être financés tout ou partie par l'entreprise.

Prérequis

- Avoir 18 ans révolus.
- Avoir le Premiers Secours Citoyen
- Être ou avoir été classé 15/2 au minimum.
- Avoir le diplôme du CQP-ET ou CQP-AMT ou une expérience de 90 heures d'enseignement du tennis datée de moins de trois mois.
- Présenter un certificat médical de non contre-indication de la pratique et de l'enseignement du tennis daté de moins de trois mois.
- Justifier de l'attestation du recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les candidats de moins de 25 ans



CENTRE DE FORMATION
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Programme

UC1

"Savoir concevoir un projet d'action"

UC2

"Savoir coordonner la mise en oeuvre d'un projet d'action"

UC3

"Savoir conduire une démarche de perfectionnement sportif en tennis"

UC4

"Savoir encadrer le tennis en sécurité"

À la sortie ?

- Entraîneur coach
- Intervenant dans le cadre scolaire
- Responsable sportif
- Enseignant de tennis
- Responsable de pôle enseignement d'un club ...